



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Jeudi 9 Avril 2026

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

DEMANDE DE MODIFICATION – LISTES

VAL D'EUROPE FC : Demande de **1 changement dans la liste U11 Excellence** en date du 6/03/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande refusée pour les motifs suivants : demande hors délai et non-conformité de la demande** (cf : article 6 du règlement du challenge U11)

AS Chelles : Demande de **1 changement dans la liste U11 Excellence** en date du 03/04/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande acceptée, avec prise d'effet au 11/04/26.** Plus de Changement possible sur la durée du Challenge

FC Ozoir : Demande de **3 changements dans la liste U11 Espoir (Ozoir 3)** en date du 07/04/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande acceptée, avec prise d'effet au 14/04/26.** Plus de Changement possible sur la durée du Challenge

HVS FC : Prise en compte du rajout de noms sur la liste initiale

USM Villeparisis : Demande de **1 changement dans la liste U12 Espoir** en date du 08/04/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande acceptée, avec prise d'effet au 15/04/26.** Reste 2 changements possibles sur la durée du Challenge